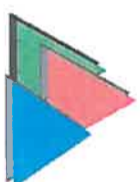


Maitre d'Ouvrage
CILAO S
 38, Rue de Jean Jaurès
 44400 REZE
 Tel 02 40 84 33 32
 Fax 02 40 32 06 09



CILAO S
 INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
 AMENAGEMENTS FONCIERS

SAINT REVEREND

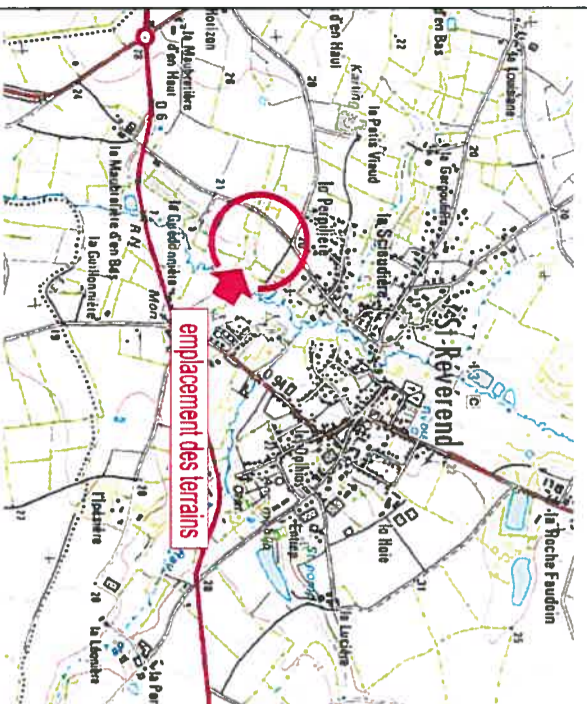
Lotissement "Le Jardin des Passiflores"

LOT n°
17

Cadastre : Section B n° 2244
 9, Impasse des Passiflores
 Servitude Particulière : OUI NON

Surface : 526 m²
 Surface de plancher : 260 m²

PLAN DE SITUATION



PLAN D'ENSEMBLE



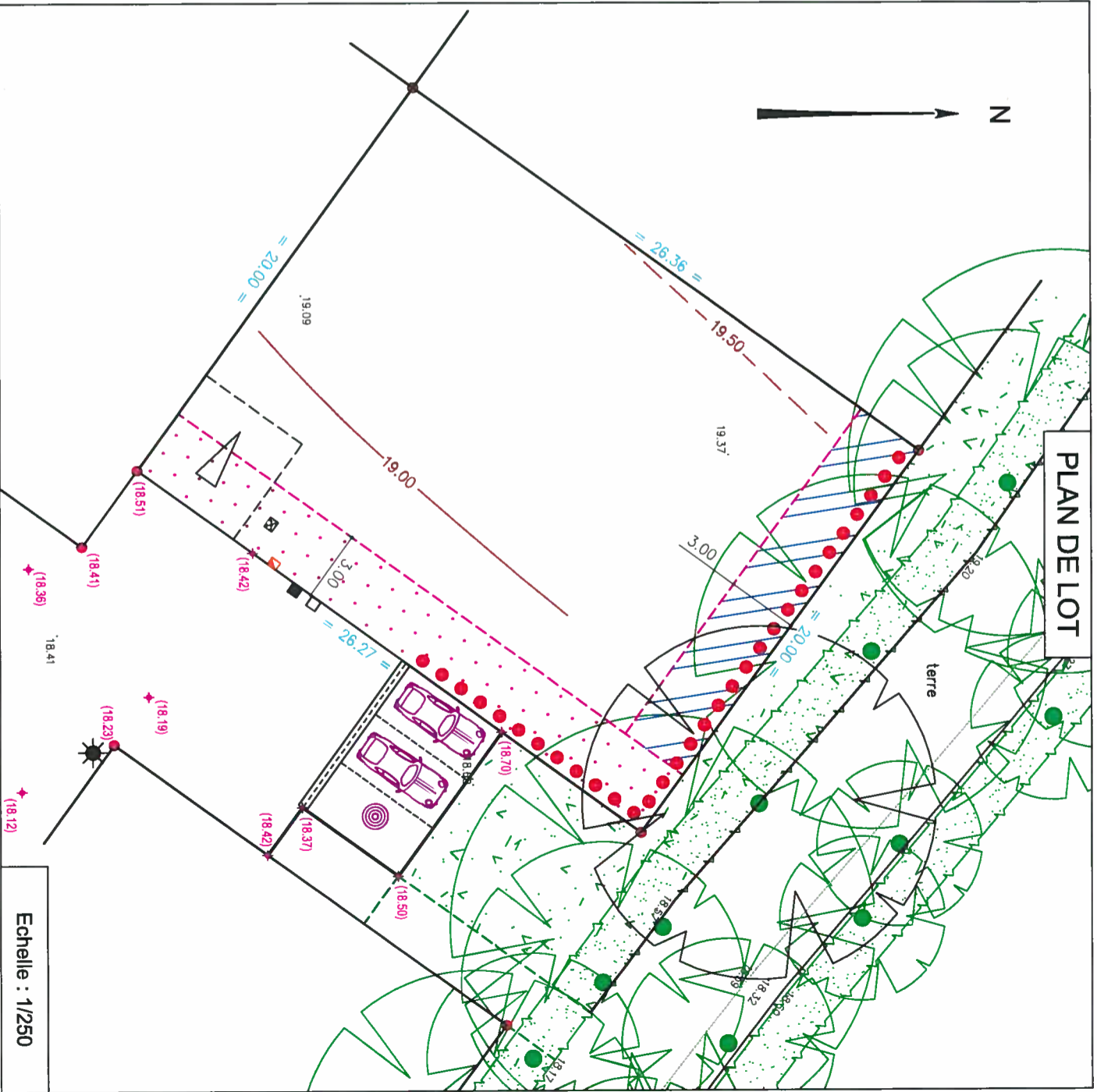
PLAN DE VENTE



Cabinet Christophe SUSSET
 Géomètres Experts Associés
 26 rue Jacques-Yvan Couilliau - BP 8332
 85009 LA ROCHE SUR YON cedex
 Tél : 02 51 37 37 30 - Fax : 02 51 48 05 43
 E-mail : scc@csusset.fr
 Site Internet : http://www.susset.fr

Dossier : L12543
 Réalisé le : 27/02/2013
 Modifié le : 26/11/2013

PLAN DE LOT



LEGENDE

- Zone non constructible
 - Accès automobile privé/interdit
 - Zone de protection de la végétation existante (zone limitée aux cimes d'une surface de 12m² maximum ne comportant pas de fondations)
 - Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parking privé/ non des (dimension 5,00m x 5,00m minimum)
 - Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parking privé/ non des (dimension 5,00m x 5,00m minimum)
 - Emplacement des pièces de stationnement publiques
 - Arbre type (emplacement de principe)
 - Surface paysagée (engazonnement, massif...)
 - Végétation existante conservée
-
- Ouvrages hors sol : (emplacement indicatif)
 - coté terrain naturel
 - (aménagement effectué avant travaux de voirie)
 - coté projet voirie
 - regard débouche EU
 - regard tamouré EP
 - coté terrain du regard EU } coté solivé
 - coté trottoir du branchement EU } plan de recensement
 - T : 19,22
 - REP : 17,54
 - TPU : 16,95
 - coté terrain du regard EP
 - coté trottoir du branchement EP } coté solivé
 - diamètre ATP
 - coffret EDF
 - condalène

Echelle : 1/250

Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur. Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EUEP, EDF, candidatures).